

Lundi 21 décembre 2020

Réf. : 92.20 - PRESSE

Alès Agglomération publie son 2e Atlas de la biodiversité

L'Atlas de la biodiversité d'Alès Agglomération a pour objectif d'éclairer les lecteurs (élus, citoyens et le monde professionnel) sur les milieux naturels et les espèces associées constituant les paysages de notre territoire.

La collectivité, dans le cadre de son Agenda 21 et du projet "Horizon", avait déjà travaillé, lors de la période 2010-2012, à la réalisation de la première édition de cet Atlas pour le Grand Alès. En 2017, avec l'agrandissement conséquent de la Communauté d'agglomération, passant de 16 à 73 communes (72 en 2020), il était nécessaire de mettre à jour ce précieux document.

Une réalisation aux collaborations multiples

L'Atlas de la biodiversité d'Alès Agglomération a été rédigé par la Direction du Développement Durable du territoire, BRL Ingénierie, et le bureau d'études en écologie Nymphalis, avec le soutien de 28 partenaires que vous pouvez retrouver en pages 138 et 139 du document.

L'Atlas sera diffusé dans 109 établissements scolaires, 25 centres de loisirs, dans les mairies des communes de l'agglomération, 4 centres de ressources (CPIE 30, Biosphéra, Centre National de Pomologie, Maison du PNC à Génolhac), 52 médiathèques et bibliothèques. La réalisation de cet ouvrage a demandé pas moins de 420 heures de travail.

Composition de l'Atlas

Les thématiques abordées dans l'ouvrage sont multiples : changement climatique, écologie, inventaire d'espèces animales ou végétales, milieux de vie (forestier, agricole, aquatique, falaises..), implication de l'agglomération, témoignages de spécialistes, ...

5 chapitres composent ce document :

- Alès Agglomération, territoire diversifié
- Milieux et espèces
- Espèces envahissantes exotiques : les reconnaître et les gérer
- Un territoire engagé pour l'environnement
- Et si on allait plus loin ?

Pour visualiser l'Atlas en pdf :

<https://www.ales.fr/vie-quotidienne/developpement-durable/atlas-biodiversite/>

Contact presse :

Ghislain Bavre

Directeur du Pôle Environnement Urbain

06 76 78 80 28